

## Déclaration du responsable assurance qualité en protection incendie

### 1. INFORMATIONS SUR L'OBJET

Bâtiment neuf  Bâtiment existant (transformation/rénovation)

Objet Rénovation et transformation d'un chalet hors zone à bâtir aux Diablerets  
 Adresse Chemin de la Coutaz 14  
 NPA/localité 1865 Les Diablerets  
 Maître de l'ouvrage Georges Constantacopoulos N° dossier ECA (si connu)  
 N° CAMAC (si connu) 233 934 Bâtiment ECA/parcelle 1129/3168

### 2. CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Hauteur totale du bâtiment (en m.) <sup>8</sup> Nombre de niveaux hors-sol <sup>3</sup> Nombre de sous-sol <sup>0</sup>

Affectations du bâtiment  
 Logement uniquement.

Dangers d'incendie particuliers  
 -

Degré d'assurance qualité attribué à l'ensemble du bâtiment

1  2  3  4

Partie de bâtiment particulière/indépendante

1  2  3  4

### 3. RESPONSABLE ASSURANCE QUALITÉ

Nom, prénom Dos Santos, Diogo  
 Entreprise eido architectes sàrl  
 Adresse Rue de la Plaine 40, 1400 Yverdon-les-Bains  
 Téléphone 0795902987  
 Email diogo@eido.ch

Responsabilité  Totale  Phase de projet/planification  Phase exécution/suivi des travaux

**Qualification(s) / références**

- Spécialiste en protection incendie AEAI (degré 2) N° HPI
- Expert en protection incendie AEAI (degré 2 à 4) N° HPI
- Déclare disposer de bonnes connaissances des prescriptions de protection incendie de l'AEAI, des procédures administratives applicables et dans la mise en œuvre de l'assurance qualité en protection incendie (Degré 1) (DPI 11-15 - §5.1.3)
- Autres\*: **justificatifs à fournir pour approbation de l'autorité** (cv, formation en protection incendie, etc...)

**Déclaration à transmettre à l'autorité compétente de police du feu (ECA ou commune)**

Par sa signature, le(la) soussigné(e) se déclare compétent(e) et disponible pour réaliser/suivre le concept de protection incendie conformément aux dispositions de l'article 4.1.3 de la DPI 11-15 Assurance qualité en protection incendie et atteste l'exactitude et la conformité des renseignements donnés.

Date

Signature



**\*Réservé à l'autorité compétente de police du feu ECA/ commune selon répartition de compétence**

Validité de l'autorité  OUI  NON

Si non, justification

Date 20.08.2024

Nom et visa

Au nom de la Municipalité  
Le Syndic Le Secrétaire

